



Fondation
Après-Tout

Abritée par

**Fondation
de
France**

Accompagner les professionnels au service de l'humain

DEVENIR

MÉCÈNE



*Devenir mécène de la Fondation Après-Tout,
c'est **s'engager concrètement auprès des professionnels**
du « **prendre soin** » et soutenir leurs projets individuels
de formation et leurs projets collectifs.*

www.apres-tout.fr

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Les professionnels de la santé et des solidarités, et plus largement tous ceux dit du « prendre soin », **peinent à être reconnus et soutenus autant qu'ils le devraient**. Certains perdent courage et confiance et s'éloignent de leurs vocations initiales.

Néanmoins, **nombreux sont celles et ceux qui croient encore à la valeur de leur mission** et qui cherchent à améliorer leurs pratiques et à redonner du sens à leur métier.



Les espaces de formation et de réflexion demeurent cependant souvent onéreux pour certains de ces professionnels.

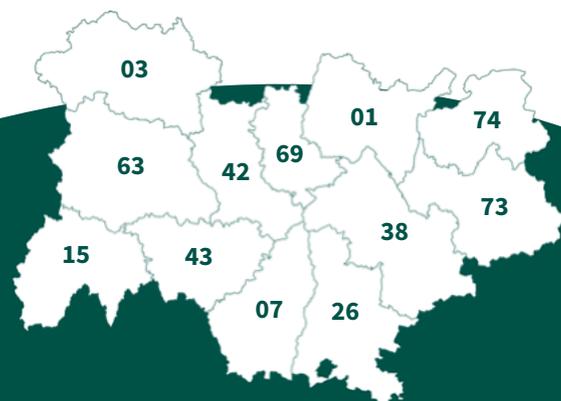
Et pourtant, leur contribution à la vie de notre société est essentielle. Sans eux pourrions-nous encore « faire société » ?

Depuis maintenant **plus de 13 ans**, la Fondation Après-Tout, créée sous l'égide de la Fondation de France, animée et soutenue par des acteurs et des bénévoles de la Région Auvergne-Rhône-Alpes conscients de ces enjeux, a décidé de **s'engager au service des professionnels** auprès desquels notre société délègue les soins à apporter aux plus vulnérables.

NOS ACTIONS

La Fondation Après-Tout soutient, sous forme de bourses et de subventions, **les professionnels dans leurs parcours individuels de formation et dans leurs projets collectifs** :

- ✓ elle encourage ainsi toute démarche qui contribue à **l'amélioration de leurs pratiques** ;
- ✓ elle contribue, en lien avec le monde universitaire, à produire au sein de ces métiers de **la pensée éthique et philosophique**. Elle soutient également des travaux de recherche post-doctorale axés sur **une meilleure prise en charge professionnelle des vulnérabilités** ;
- ✓ elle favorise enfin la création d'espaces où **les professionnels peuvent échanger collectivement** et se ressourcer.



Le périmètre d'action de la Fondation Après-Tout est celui de la **région Auvergne-Rhône-Alpes afin d'assurer un accompagnement au plus proche** des porteurs de projet.

Les aides qu'elle attribue le sont **sous le contrôle de la Fondation de France, en vertu de critères exigeants** liés aux conditions de ressources des bénéficiaires et à la qualité de leurs projets.

PROJETS SOUTENUS

Chaque année, la Fondation Après-Tout :

- verse en moyenne **une dizaine de bourses pour des formations et des reconversions professionnelles** vers les métiers du « prendre soin » ou pour des approfondissements de parcours (infirmiers, assistants sociaux, aide-soignants, gestionnaires d'équipements médicaux-sociaux, etc.) ;
- subventionne **une dizaine de projets favorisant l'échange et l'amélioration des pratiques collectives** ;
- décerne **5 prix de mémoire**.

Elle a créé ses premiers prix de mémoire **en 2014 avec l'Université Lyon 1 et le DIU « Éthique médicale et bioéthique »**.

Ces prix concernent les diplômes universitaires et interuniversitaires (DU et DIU) et masters suivants :

- DU *Philosophie et Santé* et Master *Culture et Santé* - Université Lyon 1 et Lyon 3 ;
- DU *Religion, liberté religieuse et laïcité* - UCLY et Université Lyon 3.



Par ailleurs, la Fondation est signataire de la Charte des 1 000 Entreprises engagées pour l'insertion

et l'emploi, contribuant ainsi à promouvoir un lien et un accompagnement des entreprises et des demandeurs d'emploi pour favoriser l'insertion et la remise à l'emploi.

NOS BESOINS

La Fondation Après-Tout ne réussit pas à répondre à toutes les sollicitations individuelles et collectives qui lui sont adressées. Elle est de ce fait contrainte de limiter son action.

Son ambition est de **doubler le nombre de bourses et de subventions de projets d'ici 2 ans**.

Aujourd'hui, la Fondation est en mesure d'allouer environ 75 000€ par an. Elle vise un objectif annuel de 150 000€.

Son budget de fonctionnement est réduit au strict minimum. Il s'agit principalement de ses charges dues à la Fondation de France et de quelques frais liés à sa communication.

Ses ressources proviennent essentiellement de **legs et de dons de particuliers**, complétés par la rentabilité, aléatoire, des placements de ses fonds assurés par la Fondation de France.

La Fondation souhaite aujourd'hui élargir ses sources de financement en se tournant vers les entreprises désireuses d'agir dans le cadre de leur responsabilité sociale.



POURQUOI SOUTENIR LA FONDATION APRÈS-TOUT

La Fondation souhaite créer un pont entre le monde de l'entreprise et celui du « prendre soin », afin que tous deux s'irriguent et s'enrichissent mutuellement de leurs valeurs respectives.

Pour une entreprise, soutenir financièrement la Fondation Après-Tout, c'est :

- ✓ décider d'**agir aux côtés et au service des professionnels du « prendre soin »**,
- ✓ reconnaître qu'ils constituent le ciment de notre société humaine, **manifeste un engagement sociétal unique**,
- ✓ **valoriser son image d'entreprise et d'employeur**,
- ✓ **devenir un acteur engagé sur son territoire**, en phase avec les attentes sociétales en montrant l'attention que le monde économique porte à ces hommes et à ces femmes qui soulagent nos vulnérabilités.

Toutes les entreprises peuvent initier des démarches durables, responsables et sociales adaptées à leur budget. Les versements au titre du mécénat permettent de bénéficier d'une réduction d'impôts sur les sociétés de 60% du montant des versements dans la limite de 5 pour mille du CA H.T.



EN SAVOIR PLUS

 www.apres-tout.fr

 contact-fondation@apres-tout.fr



Fondation Après-Tout
15 rue Jean Perréal
69008 Lyon

